



UNIVERSITÉ NYONNAISE DU TEMPS LIBRE

Drôme provençale et Baronnies

Association BP 45
Loi 1901 26111 Nyons cedex
Agrément Téléphone et fax :
Ministériel 04 75 26 41 37
Éducation populaire Courriel :
n° 26.07 JEP 32 contact@untl.net
Siret 439 760 703 00017 Site internet :
Code APE 9499Z <http://www.untl.net>

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 14 octobre 2017

Présents : 50 adhérents en personne, et 31 représentés, soit un total de 81 votants.

Yves Guérin, président du conseil d'administration, ouvre la séance à 17h 10, souhaite la bienvenue à toutes les personnes et organisations présentes, et déclare la séance ouverte.

En introduction il rend hommage à la mémoire de personnes disparues pendant l'année écoulée, notamment à M. J.-P. Nédeau, ancien trésorier, Mme S. Ruf, ancienne administratrice, à Mme J. Julien, et M. J. Blattes, ancien président de C & L.

Il accueille le maire de la ville de Nyons M. Pierre Combes, et annonce que Mme Fourneau donnera en fin d'AG une causerie sur le site de Bibracte, ceci en rapport avec le voyage 2018 de l'UNTL « Entre Morvan et Loire ».

1. Rapport d'activité

Le conseil d'administration s'est réuni 7 fois au cours de l'année 2016-2017. Sur cet exercice il y a eu 388 inscriptions à des cours et ateliers, pour un total de 257 heures d'intervention. Il rappelle brièvement les conférences du jeudi, et celles du lundi qui se sont déroulées en 2016-2017, avec un total de 452 entrées, soit 32 personnes en moyenne. Pour l'Opéra on a eu 18 abonnés, mais via des places prises individuellement, on a eu occasionnellement jusqu'à 27 participants. Via l'intervention de l'UNTL 56 personnes ont pu profiter du tarif groupes pour des spectacles tels que Nyons en Scène, et les Fêtes Nocturnes de Grignan. 85 personnes ont participé à des sorties, principalement à Avignon.

Le voyage annuel, en Pays basque espagnol, a attiré 42 personnes, le repas annuel 70 personnes.

Soit 281 adhérents sur l'exercice, avec un taux de fidélité de 77 %. Le nombre d'adhérents qui s'inscrivent à plusieurs cours augmente. Le président renvoie à la plaquette pour l'entièreté du nouveau programme, mais attire déjà l'attention sur un certain nombre de conférences, notamment des conférences du lundi.

L'UNTL souhaite innover aussi et a présenté deux nouveautés : « Communiquer vers un public », qui n'aura pourtant pas lieu faute d'intérêt auprès des adhérents, et un « MOOC », qui a attiré une dizaine de personnes qui suivront un cours en ligne sous le titre « La Fabrique du Progrès ». Un nouveau domaine est présenté cette année, à savoir le cinéma, suggéré par une adhérente Mme G. Besson.

Le président regrette ne pas avoir pu reconduire l'atelier de reliure, en conséquence du moindre intérêt pour cette activité et de la difficulté de trouver un successeur à François Bœuf qui est très chaleureusement remercié pour toute l'énergie qu'il a consacrée pendant tant d'années.

Autre regret, le cours de Civilisation et littérature latines, n'aura pas lieu faute d'inscriptions ; le président remercie Chantal Fourneaux pour son engagement pendant beaucoup d'années, et espère la revoir encore comme intervenante.

Tout ce qui précède est le résultat des initiatives du conseil d'administration, en dépit d'une diminution du nombre d'administrateurs (voir point 3 de cette AG). Ce n'est pourtant pas une tâche lourde : environ 7 à 8 réunions sur l'année, apporter ses connaissances et expériences, sachant que plus on est, plus facile il est de se partager le travail. Le président fait donc un appel à des candidats, qui peuvent se présenter encore lors du point 3 de l'ordre du jour concernant le renouvellement du CA.

Pour terminer, le président adresse ses remerciements au maire, non seulement pour la subvention, mais aussi pour le concours technique, et la mise à disposition gracieuse de locaux à l'association. Il remercie également et nommément les annonceurs qui nous permettent d'imprimer la plaquette à 2.500 exemplaires, les administrateurs, les intervenants, Vignolis, l'Office de Tourisme, la secrétaire, et la presse locale.

Après cet exposé, l'assemblée générale adopte à l'unanimité le rapport d'activité.

2. Rapport financier

Le président donne la parole au trésorier Pierre Jottras, qui commente les chiffres, d'abord concernant le compte de résultat. Les charges s'élèvent à 73.659 EUR et il détaille certains postes des charges. Dans les produits on retrouve, parmi d'autres postes, les cotisations, les recettes des activités, et la subvention municipale à hauteur de 3.000 EUR. Le compte de résultat se clôture avec un excédent positif de 1.266 EUR.

Au niveau du bilan, le total est de 48.773 EUR. Le trésorier attire l'attention sur certains postes, tels que le fonds associatif à hauteur de 15.000 EUR, et la réserve projet associatif à hauteur de 27.191 EUR, les deux créées l'année passée. Il n'y a pas de dettes, à part le poste de 2.162 EUR qui représente les encaissements pour les abonnements opéra à payer sur l'exercice prochain.

On peut conclure que les finances de l'association sont saines. Il est proposé d'affecter l'excédent positif de 1.266 EUR en Report à nouveau.

Après cet exposé, l'assemblée générale adopte à l'unanimité le rapport financier et approuve l'affectation de l'excédent positif en Report à nouveau.

3. Renouvellement du CA

Le président rappelle que cinq mandats se terminent à cette assemblée générale, celui de Mme Anne Barrillon, Mme Dominique Phélebon, Mme Jeanine Chaix, Mme Arlette Deregnaucourt, et de M. Guy Delattre.

Des administrateurs sortants, seules Mmes Barrillon et Phélebon sont candidates pour un nouveau mandat. M. Tamas Barkanyi est candidat administrateur et se présente brièvement à l'assemblée.

Après un appel réitéré par le président, personne d'autre ne se présente, et l'assemblée générale nomme à l'unanimité comme administrateur pour un nouveau mandat de 3 ans Mme Anne Barrillon, Mme Dominique Phélebon et M. Tamas Barkanyi.

Le président remercie les administrateurs sortants qui ne se sont pas représentés, et tient à rendre hommage à l'action que chacune ou chacun a pu déployer au sein de l'association. Il accueille avec plaisir l'arrivée de Tamas Barkanyi.

L'ordre du jour étant épuisé, la partie officielle de l'assemblée générale se termine à 18 h.

Le secrétaire : Lucien De Munter

Le président : Yves Guérin

Procès-verbal approuvé par le conseil d'administration du 27 novembre 2017



Renouvellement du conseil d'administration

1. *Tiers sortant en octobre 2018 :*

Nicole Chan Magnan de Bornier
Yves Guérin
Bertrand Jottras
Martine Lambert
Lucien De Munter

2. *Tiers sortant en octobre 2019 :*

Jeanine Zenkinian-Aymard

3. *Tiers sortant en octobre 2020 :*

Anne Barrillon
Tamas Barkanyi
Dominique Phélebon

Composition du bureau :

Suite au conseil d'administration du 27 novembre 2017, le bureau est ainsi constitué :

| | |
|------------------|-----------------------------------|
| Président | Yves Guérin |
| Vice-Présidentes | Anne Barrillon Martine Lambert |
| Trésorier | Bertrand Jottras |
| Secrétaire | Lucien De Munter |



UNIVERSITÉ NYONNAISE DU TEMPS LIBRE

Drôme provençale et Baronnies

Association BP 45

Loi 1901 26111 Nyons cedex

Agrément Téléphone et fax :

Ministériel 04 75 26 41 37

Éducation populaire Courriel :

n° 26.07 JEP 32 contact@untl.net

Siret 439 760 703 00017 Site internet :

Code APE 9499Z <http://www.untl.net>

Rapport d'activité 2016-2017 présenté à la 17^e Assemblée Générale Ordinaire

Mesdames, messieurs, chers adhérents,

Monsieur le Maire,

Mesdames, messieurs les élus,

Chers amis, invités, anciens responsables de l'UNTL, responsables d'associations, sponsors, représentants de la presse locale, ...

Excusés : Nathalie Fert, maire-adjointe à la Culture,

Je déclare ouverte la 17^e assemblée générale de notre association et vous remercie de votre présence.

Permettez-moi de commencer cette assemblée en rappelant la mémoire de ceux qui nous ont quittés durant cet exercice. Tout d'abord, notre ami et ancien trésorier, Jean-Paul Nédeau, puis Sylviane Ruf, participante assidue qui fut également administratrice, Josette Julien, qui participa à plusieurs voyages annuels. Enfin, j'associe la mémoire de Jean Blattes, ancien président de Culture et Loisirs et qui fut un des protagonistes de la fusion entre nos deux associations.

Aujourd'hui le conseil d'administration vous présente le compte-rendu des actions conduites par l'UNTL et vous indique ses projets pour la saison prochaine.

Le conseil s'est réuni sept fois, soit environ tous les mois et demi.

Sur l'année universitaire 2016-2017, les cours et ateliers ont été suivis par 388 inscrits (un adhérent pouvant être inscrit à un ou plusieurs cours) pour un total de 257 heures de cours ou d'ateliers. Si ce volume d'heures de cours est en progression depuis deux ans, nous n'avons pas encore retrouvé le volume de fin 2014 où il avait atteint 323 heures pour seulement 268 inscrits. Ce choix de proposer aussi des modules court (par exemple, 6 séances au lieu de 12), semble bien correspondre à la demande.

Cette année, l'UNTL a proposé deux conférences dans le cadre de la « Fête de la science ». Les conférences du jeudi ont réuni entre 40 et 80 personnes lors de quatre conférences, soit 64 personnes en moyenne dont 33 % de non-adhérents.

Ces conférences ont permis d'aborder des sujets très variés : Christine Paillard nous a parlé de Mozart, Jacques Girault nous a rappelé l'action militante du nyonsais Jacques Toesca, Laure Chevalier-Persod a évoqué, à travers une scénographie plaisante, la vie et l'œuvre de Louise Michel et enfin Marie-Christine Haussy nous a présenté l'œuvre étonnante du peintre néerlandais Jeroen Bosch.

Et toujours en partenariat avec la Société d'Etudes Nyonsaises, dans le cadre du cycle « Raconter les Baronnies... », l'épigraphiste Bernard Rémy nous a enthousiasmé en nous présentant le peuple des Voconces qui occupa le territoire sur lequel nous vivons aujourd'hui.

Sur ces trois cycles de conférences 452 entrées ont été enregistrées.

Mais la nouveauté de cette année fut, pour l'UNTL, le prolongement des conférences organisées précédemment par le club Culture et Loisirs. Un quatrième cycle, intitulé *les lundis de Culture & Loisirs* a donc été mis en place. Quatorze conférences ont eu lieu réalisant 458 entrées avec une moyenne de 33 personnes. Ces conférences ont lieu dans les locaux de l'UNTL (salle 11) ce qui n'est pas sans poser des problèmes pour accueillir tout le monde. Ceci a justifié l'investissement en chaises avec écriitoires pour optimiser au mieux le local.

Toujours dans le prolongement des activités de Culture et Loisirs continuées par l'UNTL, en application de la fusion, les sorties dominicales à l'Opéra d'Avignon ont connu un grand succès. Dix-huit abonnements ont été souscrits, mais comme il est possible de commander des places supplémentaires, certaines fois il y avait 27 personnes dans le car. Ce mode de déplacement s'avère d'ailleurs très pratique.

Cette expérience nous a donné l'idée de proposer des billets de groupe pour des spectacles, ainsi nous avons permis à 56 personnes de bénéficier d'entrées à tarif réduit pour des spectacles de Nyons en Scène ou des Nocturnes de Grignan.

Les sorties à la journée ont été au nombre de quatre et sont venues compléter des apports de cours ou de conférences. Ainsi Sophie Bentin a accompagné un groupe dans les rues d'Avignon pour revivre l'histoire de cette ville ; Salomé a commenté au Petit Palais d'Avignon des sculptures et tableaux du Moyen Âge et de la Renaissance ; en matière d'archéologie la visite des ruines de Vaison-la-Romaine fut suivie d'une balade historique dans la ville haute après une agréable pause repas au cours de laquelle nous avons dégusté un excellent repas romain. Et enfin dans les Alpilles, nous avons admiré

les projections de tableaux de Bosch, Brueghel et Arcimboldo dans les carrières des Baux puis avons visité les ruines de Glanum à Saint-Rémy-de-Provence. Sur ces 4 sorties, il y eut 85 présences.

En fin d'année universitaire, 42 personnes ont participé au voyage annuel programmé cette année en Espagne, au Pays basque. Nous avons visité Bilbao, sa vieille ville, ses bars à Pintxos et bien sûr le musée Guggenheim. Le lendemain nous prenions la route de la montagne pour découvrir Loyola, deux sanctuaires et la ville d'Oñati, et au retour, déguster le txakoli, vin blanc du pays basque espagnol. Le jour suivant fut consacré à Vitoria-Gasteiz, avec ses deux cathédrales, dont la plus ancienne est en cours de rénovation, ce fut alors à une visite de chantier que nous assistâmes avec des points de vue assez surprenants. Enfin une déambulation dans les rues de San-Sébastien vint clore notre périple.

Comme chaque année le repas annuel a réuni en janvier 70 personnes. C'est toujours un moment de rencontre très apprécié.

Au total, ce sont donc 281 personnes qui ont adhéré au cours de l'année, soit 64 personnes de plus que l'an dernier.

Parmi elles, 113 sont des nouveaux adhérents (dont 29 étaient l'année précédente adhérentes du club Culture et Loisirs), soit un taux de fidélité de 77 % qui progresse.

Les cours et ateliers sont suivis par 77 % des adhérents, parmi lesquels 38 % participent à un seul cours, 17 % à deux cours et 22 % à trois cours ou plus, les 23 autres % étant inscrits pour le voyage, les conférences, ... La part de personnes inscrites à plusieurs cours augmente fortement.

À l'ouverture de cette assemblée, les feuilles d'émargements indiquent un total de 358 personnes convoquées dont 229 à jour de leur cotisation.

Après la journée « Portes ouvertes », nous enregistrons déjà plus de 340 inscriptions à des cours ou ateliers, et les inscriptions ne sont pas closes car certaines activités démarrent plus tard dont le voyage annuel.

Compte-tenu de l'importance de l'ordre du jour de notre assemblée je ne vais pas développer le contenu du programme 2017-2018 ; vous avez reçu la plaquette, vous pouvez en prendre des exemplaires supplémentaires pour vos amis et voisins.

Je m'en tiendrai seulement à la programmation des conférences et du voyage annuel.

Les *Conférences du Lundi* continuent au rythme d'environ deux par mois. Le programme est publié trimestriellement.

Ce trimestre nous avons déjà entendu Jean-Claude Mège nous parler des grandes étapes de notre histoire puis Alain Crozat expliquer ce qu'est le son. Après demain, Frédéric Morin nous présentera l'histoire de la poterie à Dieulefit. En novembre nous entendrons Jean-Albert Chevillon expliquer la place qu'occupait la Marseille grecque à travers ses monnaies et Roberto Forniès, qui nous avait présenté la résistance espagnole et la vie de Jorge Semprun, nous racontera l'histoire assez fabuleuse des trésors du musée du Prado de Madrid durant la guerre civile espagnole. Puis Alexandre Vernin exposera les actions menées dans les Baronnie en matière de patrimoine.

Les trimestres suivants, les thèmes sont déjà retenus :

- En janvier, l'astronomie avec Jacques Gaboriau
- Puis, Un juge nyonsais aux colonies, par Jean Laget, en partenariat avec la SEN
- En février : L'architecture musulmane par Frédéric Morin
- En mars : les journalistes dans la tourmente, documentaire réalisé et commenté par Michel Van Zèle
- Toujours en mars, la francophonie
- En avril, la construction de l'Opéra Bastille
- Et en mai, le métier de chef de cœur, par Christine Paillard.

Cinq conférences composent le cycle des *Jeudis de l'université* ; en novembre, c'est l'écrivain Michel Etiévent qui nous rappellera le rôle joué par l'ouvrier métallurgiste Ambroise Croizat, un des créateurs de la sécurité sociale.

En décembre, Sophie Bentin-Féraud nous parlera de Pétrarque, le poète amoureux de Laure de Noves mais aussi du Ventoux et de notre belle région.

En janvier, nous traiterons un sujet un peu inédit : les cagots étaient quelque peu exclus de notre société et pourtant ils ont laissé des traces visibles.

En février, Marie-Christine Haussy présentera les œuvres caractéristiques de Pieter Brueghel, dit l'Ancien.

Et enfin, en mars, le réalisateur Michel Van Zèle nous projettera un documentaire sur Henri Dutilleux, compositeur français internationalement reconnu. Cette projection aura lieu à l'Espace Vignolis.

Puis en conclusion, d'une année universitaire bien remplie, aura lieu le traditionnel voyage annuel.

Celui-ci nous conduira sur le Mont Beuvray, dans le Morvan, où nous découvrirons le site gaulois de Bibracte que Chantal Fourneaux va se faire un plaisir de vous présenter à travers quelques photos et en resituant son rôle historique. Ce premier contact se poursuivra par la visite d'un château en construction selon les techniques des bâtisseurs du Moyen Âge. De façon non chronologique nous apprécierons les efforts déployés par les moines et constructeurs d'abbaye, les travaux réalisés pour exploiter les réseaux hydrauliques avec des ouvrages d'art impressionnants comme à Briare. Pour terminer nous visiterons La grande forge de Buffon, qui fut une des plus importantes entreprises métallurgiques de son temps.

Cette programmation est le fruit du travail des administrateurs que vous avez élus et dont vous allez tout à l'heure renouveler la composition. Aujourd'hui ils sollicitent votre avis à travers un petit questionnaire qui vous a été remis à l'entrée et que nous vous remercions de bien vouloir déposer en partant.

Nous nous sommes efforcés de maintenir les cours et ateliers qui sont fortement demandés, cette année nous faisons appel à une nouvelle intervenante, Coralie Bernard, pour renforcer les cours d'histoire de l'art. En même temps, selon une formule à la mode, nous cherchons de nouveaux sujets à traiter afin de répondre à toutes les demandes. Ainsi, sur la proposition d'une adhérente, Geneviève Besson, un cours sera donné sur le cinéma, et plus particulièrement sur les images de cinéma. Nous

reprogrammons aussi un atelier sur l'enluminure avec Marie Vanesse. Nous cherchons également à innover : nous avons pensé que plusieurs personnes seraient désireuses d'apprendre à communiquer avec un public, un atelier a été programmé à cet effet, malheureusement nous avons constaté que peu de personnes étaient intéressées ; une autre innovation rencontre, elle, plus de succès, il s'agit d'initier des participants à l'utilisation des cours en ligne ouverts à tous (MOOC) : un groupe d'une dizaine de personnes vont se réunir régulièrement pour suivre ensemble les apports théoriques d'un sujet qu'ils ont choisi ensemble, en l'occurrence *La fabrique du progrès*. Individuellement, ils pourront revenir sur ces apports, les enrichir par des lectures et éventuellement s'évaluer. Les rencontres leur permettant d'échanger sur leur progression, de résoudre d'éventuelles difficultés et surtout de maintenir la motivation pour poursuivre assidument le cours.

En revanche, nous n'avons pas pu maintenir l'atelier de reliure : d'une part le nombre de personnes intéressées diminuait d'année en année et le remplacement de François Bœuf s'avérait difficile et aurait entraîné des investissements nouveaux conséquents. Que François, qui a animé cet atelier, soit ici remercié pour nous avoir fait partager sa passion et l'avoir fait dans un esprit propre à l'éducation populaire.

La connaissance de la civilisation et de la littérature latines n'a pas non plus attiré assez de participants pour démarrer le cours. Nous remercions Chantal Fourneaux pour l'investissement qu'elle a fourni et ne doutons pas qu'elle nous proposera une nouvelle formule à la rentrée prochaine.

Vous pouvez le constater, le travail du conseil d'administration est essentiel pour la réussite de l'association. Ce travail est réalisé au cours des réunions du conseil, une fois tous les mois et demi environ. Il s'agit de donner son avis, de faire des propositions, de faire remonter les remarques des adhérents et de se répartir les tâches pour contacter des intervenants, repérer des lieux de visite et participer à la diffusion des plaquettes et affiches. Ce n'est pas un travail très prenant, si on arrive à bien se répartir les missions. Le problème, aujourd'hui, est que nous sommes de moins en moins nombreux, et nous nous retrouverons à huit si des candidats ne se présentent pas.

Je lance donc un appel auprès de vous pour vous inviter à vous engager et à donner un peu de votre temps.

Avant de terminer, je tiens à remercier la municipalité de Nyons, à vous remercier Monsieur le Maire. Chaque année nous apprécions de percevoir la subvention municipale, indispensable à l'équilibre de nos comptes, comme nous le verrons lors de la présentation du bilan financier, mais votre soutien se traduit aussi par les divers concours techniques que vous mettez à notre disposition : les locaux dont nous disposons gracieusement, dont la Maison de Pays que vous avez décidé de rénover et que nous souhaitons pouvoir continuer d'utiliser.

Nos remerciements vont aussi à nos annonceurs. C'est grâce à eux que nous pouvons diffuser, à 2500 exemplaires, notre programme. Merci à Une autre maison, au Moulin Jouve, à la Librairie de l'Olivier, au Central Garage Monod, à Nyons Optique et Audition, au Domaine Rocheville, aux Établissements Faïn, à La Crêpe du Sud, à la Boucherie-charcuterie Patrick, à l'entreprise de BTP Rodari, à la Scourtinerie, au magasin Weldom, à Moun Oustaou, et à Intermarché. Je voudrais aussi remercier la coopérative Vignolis, qui nous met gentiment à disposition sa salle de conférences ainsi que l'Office

de Tourisme des Baronnie en Drôme Provençale qui diffuse nos informations sur tout le territoire.

Je remercie aussi la presse locale, La Tribune et Le Dauphiné Libéré, toujours prêts à diffuser nos annonces et se faisant régulièrement l'écho de nos actions.

Pour terminer, merci à tous ceux qui apportent leur concours à l'association, les intervenants salariés, prestataires ou bénévoles, les administrateurs et évidemment notre permanente Frédérique, toujours souriante pour vous accueillir.

Ce rapport d'activité se termine, il sera suivi du rapport financier présenté par notre trésorier.

Ensuite, nous procéderons au renouvellement du Conseil d'administration.

Parmi les cinq administrateurs sortants, trois ne se représentent pas : Jeanine Chaix, elle a assuré un travail important d'organisation de la diffusion ; Arlette Deregnacourt et Guy Delattre, ils étaient entrés au conseil dans le cadre de l'accord de fusion avec le club Culture & Loisirs, ils ont permis de favoriser l'intégration des adhérents du club au sein de l'UNTL, et ceci avec réussite puisque près de la moitié des adhérents du club ont pris leur adhésion à l'UNTL. Qu'ils soient tous trois remerciés de leur engagement.

Les deux autres administratrices sortantes sont Anne Barrillon et Dominique Phélebon qui renouvellent leur candidature pour le conseil d'administration.

Cette année nous avons reçu une candidature suite à l'appel lancé avec la convocation, mais si des personnes présentes, souhaitent rejoindre le conseil d'administration, elles peuvent se présenter.

À la suite de cette assemblée, nous entendrons une présentation du site gaulois de Bibracte, première destination du voyage annuel par Chantal Fourneaux, puis nous partagerons le verre de l'amitié.

Après vos questions, nous procéderons à l'adoption de ce rapport.

Je vous remercie de votre attention,

Yves Guérin,
Président.

UNTL - COMPTE DE RESULTAT 2016-2017

| CHARGES | 2016-17 | 2015-16 | PRODUITS | 2016-17 | 2015-16 |
|---|---------------|---------------|------------------------------------|---------------|---------------|
| Intervenants (cours, ateliers et conférences) | 4 671 | 4 769 | Cours et ateliers | 18 436 | 16 432 |
| Voyage annuel | 19 901 | 16 897 | Voyage annuel | 21 480 | 17 400 |
| Sorties, repas | 5 111 | 1 398 | Sorties | 4 939 | 1 357 |
| Spectacles | 11 909 | | Spectacles | 12 070 | |
| Autres achats | 1 740 | 687 | Conférences | 1 703 | 979 |
| Entretien, réparations, maintenance | 465 | | Annonces | 1 560 | 1 760 |
| Assurances | 262 | 256 | s/total PRODUITS D'ACTIVITE | 60 189 | 37 928 |
| Publicité/Imprimerie | 3 026 | 3 618 | | | |
| Autres frais de fonctionnement | 1 260 | 1 036 | Subvention de fonctionnement | 3 000 | 2 500 |
| Frais de déplacement | 2 195 | 1 283 | Autres produits de gestion | | 72 |
| Frais de personnel | 12 157 | 10 554 | Cotisations | 6 199 | 4 662 |
| Charges sociales | 4 388 | 2 314 | Autres produits financiers | 578 | 909 |
| Autres charges de gestion | 4 | 288 | Intérêts épargne sur livret | 364 | 300 |
| Charges exceptionnelles | | | Produits exceptionnels | | 228 |
| Dotation aux amortissements | 1 971 | 1 696 | | | |
| Intervenants bénévoles | 3 330 | 3 240 | Valorisation du bénévolat | 3 330 | 3 240 |
| TOTAL CHARGES | 72 393 | 48 035 | TOTAL PRODUITS | 73 659 | 49 839 |
| RESULTAT (excédent) | 1 266 | 1 803 | RESULTAT (déficit) | | |
| TOTAUX | 73 659 | 49 838 | TOTAUX | 73 659 | 49 839 |

UNTL - BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2017

| EMPLOIS | Exercice 2016-2017 | | | Exercice 2015-2016 | RESSOURCES | Exercice 2016-2017 | Exercice 2015-2016 |
|---|--------------------|--|---------------|--------------------|--|--------------------|--------------------|
| | Brut | Amortissements et provisions (à déduire) | Net | | | | |
| Actif immobilisé (a) : | | | | | Capitaux propres (c) : | | |
| Immobilisations incorporelles: | | | | | Fonds associatif | 15 000 | 0 |
| - fonds commercial (b) | 0 | 0 | 0 | 0 | Prime de fusion | 0 | 9 195 |
| - autres | 307 | 307 | 0 | 36 | Réserves: | 0 | 0 |
| Immobilisations corporelles | 14 928 | 12 205 | 2 723 | 2 309 | - réserve légale | 0 | 0 |
| Immobilisations financières (1) | 0 | 0 | 0 | 0 | - réserves réglementées | 0 | 0 |
| Total I | 15 235 | 12 512 | 2 723 | 2 345 | - autres (4) | 27 191 | 22 192 |
| Actif circulant : | | | | | Report à nouveau (d) | 3 154 | 12 156 |
| Stocks et en-cours [autres que marchand] | 0 | 0 | 0 | 0 | Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte](d) | 1 266 | 1 803 |
| Marchandises (a) | 0 | 0 | 0 | 0 | Provisions réglementées | 0 | 0 |
| Avances et acomptes versés sur comman | 0 | 0 | 0 | 0 | Total I | 46 611 | 45 346 |
| Créances (2): | | | | | Provisions pour risques et charges(II) | 0 | 0 |
| - clients et comptes rattachés (a) | 180 | 0 | 180 | 200 | Dettes (5) : | | |
| - autres (3) | 0 | 0 | 0 | 0 | Emprunts et dettes assimilées | 0 | 0 |
| Valeurs mobilières de placement | 0 | 0 | 0 | 0 | Avances et acomptes reçues sur commandes en cou | 0 | 0 |
| Disponibilités (autres que caisse) | 45 421 | 0 | 45 421 | 50 819 | Fournisseurs et comptes rattachés | 0 | 57 |
| Caisse | 449 | 0 | 449 | 69 | Autres (3) | 2 162 | 8 030 |
| Total II | 46 050 | 0 | 46 050 | 51 088 | Total III | 2 162 | 8 087 |
| Charges constatées d'avance (2) (*) (III) | 0 | 0 | 0 | 0 | Produits constatés d'avance (2) (IV) | 0 | 0 |
| TOTAL GENERAL (I+II+III) | 61 285 | 12 512 | 48 773 | 53 433 | TOTAL GENERAL (I+II+III+IV) | 48 773 | 53 433 |